

PROVINCE DE QUÉBEC
Commission scolaire des Hauts-Cantons

06

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, tenue le 28^e jour du mois de janvier 2020, à compter de 19 h 40 à la salle des commissaires, École du Parchemin, 162, rue Saint-Jean Est, East Angus.

Présences : Carole Bourgault, Patricia Carrier, André Couture, Linda Gaudreau, Yves Gilbert, Colette Lamy, François Lessard, Renée Montgrain, Simon Morin, Hélène Prévost et Patricia Sévigny

Absences : Alain Bolduc et Lise Phaneuf

Commissaires-parents : Kevin Roy, primaire (absent)
Josée Sicard, secondaire
Bianca Lacroix-Rousseau, EHDA
Ghislain Lafortune, 4^e commissaire-parent

Directeur général :	Martial Gaudreau
Directrice des services de l'enseignement et du transport :	Dany Grégoire
Directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire :	Isabelle Dagneau
Directrice du service des ressources humaines :	Julie Morin
Directrice du service des ressources financières et matérielles :	Mélissa Francoeur
Directeur du service de l'informatique	Luc Grandchamp
Coordonnatrice au service des ressources humaines :	Caroline Tondreau
Coordonnateur au service des ressources matérielles :	Yanick Bastien
Coordonnatrice des services de l'enseignement et du transport scolaire :	Julie Martineau
Directrice générale adjointe, secrétaire générale et responsable des communications :	Annie Garon

CC20-4623 – Ordre du jour

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2019**
 - 2.1. Adoption.
 - 2.2. Suivi.
- 3. Période de questions réservée au public**
- 4. Direction générale**
 - 4.1. Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif de gestion du 27 novembre 2019.
- 5. Services des ressources financières et matérielles**
 - 5.1. Nomination du vérificateur externe.
 - 5.2. Politique relative aux frais de déplacement et de séjour – Consultation.
 - 5.3. Nomination secrétaire de comités de sélection.
 - 5.4. Revenu Québec - Autorisations.
 - 5.5. Construction d'un complexe sportif à la polyvalente Louis-Saint-Laurent.
 - 5.6. Mise en place d'un nouveau terrain sportif (soccer/football) sur surface synthétique à l'École secondaire La Frontalière.
- 6. Service de l'informatique**
 - 6.1. Responsable de la sécurité de l'information (RSI) – Nomination.
- 7. Secrétariat général**
 - 7.1. Rapport annuel 2018-2019 – Séance publique d'information.
 - 7.2. Conseils d'établissement – Nominations
 - a) Centre d'éducation des adultes de la CSHC.
 - b) Maison familiale rurale du Granit.
 - c) Centre de formation professionnelle de Coaticook – CRIFA.
 - d) Centre de formation professionnelle Le Granit.
- 8. Commissaires**
 - 8.1. Compte rendu de la rencontre du comité de vérification du 5 novembre 2019.
 - 8.2. Ordre du mérite scolaire – Nominations.
 - 8.3. Félicitations / Remerciements.
 - 8.4. Retour des représentations.
- 9. Comité de parents**
 - 9.1. Procès-verbal de la séance du 18 novembre 2019.
- 10. Période de questions réservée au public**

11. Correspondance

11.1. De certains organismes du territoire

- a) Chambre de commerce du Haut-Saint-François
1 -Renouvellement d'adhésion.
- b) Chambre de commerce et d'industrie de la Région de Coaticook
1 -Souper du maire – 29 janvier 2020.
- c) Place aux jeunes du Granit
1 -Lettre de remerciement.

12. Autres sujets

13. Date et heure de la prochaine séance

Le mardi 25 février 2020 à 19 h 30.

14. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC20-4624 – Adoption du procès-verbal - Séance ordinaire du 17 décembre 2019

Considérant que le procès-verbal a été remis aux membres du conseil au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

sur la proposition de madame Colette Lamy, le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2019 est adopté et la secrétaire générale est par la présente dispensée d'en donner lecture, sous réserve d'y préciser que madame Bianca Lacroix-Rousseau, commissaire-parent (EHDAA), était absente lors de cette séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi

Rien à signaler.

Période de questions réservée au public

N/A.

Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif de gestion du 27 novembre 2019

Le procès-verbal de la rencontre du comité consultatif de gestion du 27 novembre 2019 est produit à titre d'information.

CC20-4625 – Nomination du vérificateur externe

Considérant que conformément à l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique*, pour chaque année financière, la commission scolaire nomme, parmi les membres d'une corporation professionnelle de comptables mentionnés au *Code des professions*, un vérificateur externe qui produit un rapport de vérification sur les opérations financières de la commission scolaire;

Considérant l'appel d'offres public #2019-2022-SRF-01, lancé conjointement avec la Commission scolaire des Sommets et la Commission scolaire Eastern Townships, en vue d'obtenir les services d'un vérificateur externe pour les trois prochaines années;

Considérant la conformité des trois soumissionnaires quant à leur admissibilité et le respect des critères de sélection;

Considérant les soumissions reçues :

Fournisseur	Montant
Raymond Chabot Grant Thornton	87 900\$
Groupe RDL Victoriaville	112 050\$
Deloitte	148 000\$

sur la proposition de monsieur André Couture, il est résolu d'accorder le contrat de vérification externe à Raymond Chabot Grant Thornton, plus bas soumissionnaire conforme, pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC20-4626 – Politique relative aux frais de déplacement et de séjour - Consultation

Considérant le projet de *Politique relative aux frais de déplacement et de séjour*, joint en annexe CC430-2019-2020-242 du présent procès-verbal, pour fins de consultation;

sur la proposition de madame Linda Gaudreau, il est résolu :

- a) d'adopter la *Politique relative aux frais de déplacement et de séjour*, joint en annexe CC430-2019-2020-242 du présent procès-verbal, pour fins de consultation;
- b) de mandater la directrice du service des ressources financières et matérielles pour procéder à cette consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC20-4627 – Nomination secrétaire de comités de sélection

Considérant la directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics;

Considérant que selon cette directive, le dirigeant de l'organisme doit désigner la personne pouvant agir à titre de secrétaire de comité de sélection;

Considérant que selon cette directive, cette personne doit occuper un poste de cadre ou de professionnel;

Considérant que monsieur Pascal Caron occupe un poste de professionnel au sein de l'équipe des ressources financières et matérielles;

sur la proposition de madame Renée Montgrain, il est résolu d'autoriser le président du conseil des commissaires à signer le formulaire de nomination du secrétaire de comités de sélection, joint en annexe CC440-2019-2020-093 du présent procès-verbal et ainsi nommer monsieur Pascal Caron, analyste financier pour le service des ressources financières et matérielles, pour agir à titre de secrétaire de comités de sélection pour la Commission scolaire des Hauts-Cantons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC20-4628 – Revenu Québec - Autorisations

Considérant que, dans le cadre de ses activités, la Commission scolaire des Hauts-Cantons doit être inscrite aux fichiers de Revenu Québec, à ClicSÉCUR Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;

Considérant que seul un représentant autorisé peut procéder à l'inscription, assumer les responsabilités du responsable des services électroniques; à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise incluant le pouvoir de négociation;

Considérant que monsieur Pascal Caron occupe le poste d'analyste financier à la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de madame Hélène Prévost, il est résolu :

- a) Que monsieur Pascal Caron, analyste financier, soit autorisé à inscrire la Commission scolaire des Hauts-Cantons aux fichiers de Revenu Québec;
- b) Que monsieur Pascal Caron soit autorisé à gérer l'inscription de la Commission scolaire des Hauts-Cantons à ClicSÉCUR – Entreprises;
- c) Que monsieur Pascal Caron soit autorisé à gérer l'inscription de la Commission scolaire des Hauts-Cantons à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- d) Que monsieur Pascal Caron soit autorisé à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de la Commission scolaire des Hauts-Cantons une autorisation ou une procuration;
- e) Que monsieur Pascal Caron soit autorisé à consulter le dossier de la Commission scolaire des Hauts-Cantons et à agir au nom et pour le compte de cette-dernière, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC20-4629 – Construction d'un complexe sportif à la polyvalente Louis-Saint-Laurent

Considérant les termes de la résolution CC19-4591 confirmant l'appui de la Commission scolaire des Hauts-Cantons à la construction d'un complexe sportif à la polyvalente Louis-Saint-Laurent;

Considérant les critères d'éligibilité applicables dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) du gouvernement fédéral, prévoyant que les commissions scolaires ne sont pas des maîtres d'œuvre autorisés à déposer des demandes d'aide financière dans le cadre de ce programme;

sur la proposition de madame Patricia Sévigny, il est résolu :

- a) de ne pas déposer le projet de construction d'un complexe sportif à la polyvalente Louis-Saint-Laurent, au nom de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) du gouvernement fédéral;

- b) de transmettre une correspondance au député, monsieur François Jacques, de la circonscription Mégantic ainsi qu'à la députée, madame Marie-Claude Bibeau, de la circonscription Compton-Stanstead, demandant leur intervention afin d'effectuer des représentations pour permettre un assouplissement du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) du gouvernement fédéral, dans le but de permettre aux commissions scolaires de bénéficier du soutien financier prévu à ce programme, à titre de maître d'œuvre de projet.
- c) de solliciter l'appui de la Fédération des commissions scolaires du Québec pour effectuer des représentations dans le même sens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC20-4630 – Mise en place d'un nouveau terrain sportif (soccer/football) sur surface synthétique à l'École secondaire La Frontalière

Considérant que la Ville de Coaticook souhaite mettre en place un nouveau terrain sportif (soccer/football) sur surface synthétique à l'École secondaire La Frontalière;

Considérant que les coûts des travaux pour la mise en place du terrain sont évalués à près de 2,8 M\$;

Considérant qu'afin de financer ce projet, la Ville de Coaticook soumettra une demande d'aide financière;

Considérant que la Commission scolaire des Hauts-Cantons a l'intention d'offrir un soutien financier à la mise en place d'un nouveau terrain sportif (soccer/football) sur surface synthétique à l'École secondaire La Frontalière, en acquittant, entre autres, les coûts reliés à l'aménagement de parcelles de terrain et en cédant, si nécessaire, une portion de terrain lui appartenant par l'entremise d'un bail emphytéotique;

Considérant que le soutien financier précité, offert par la Commission scolaire des Hauts-Cantons, ne pourra en aucun temps dépasser la somme de 150 000 \$;

Considérant que cet engagement financier est conditionnel à la signature d'une entente à long terme avec la Ville de Coaticook, et ce, à l'entière satisfaction de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, laquelle entente régira l'utilisation et le paiement des frais d'entretien du terrain dans son ensemble;

sur la proposition de madame Josée Sicard, il est résolu :

- a) que la Commission scolaire des Hauts-Cantons appuie le projet de mise en place d'un nouveau terrain sportif (soccer/football) sur surface synthétique à l'École secondaire La Frontalière;
- b) que la Commission scolaire des Hauts-Cantons contribue à ce projet pour une somme maximale de 150 000 \$, laquelle servira à acquitter les coûts reliés à l'aménagement de parcelles de terrain;
- c) que la Commission scolaire des Hauts-Cantons rende disponible, si nécessaire, une portion de terrain lui appartenant par l'entremise d'un bail emphytéotique, le tout sous réserve de l'obtention des approbations ministérielles et de la Société québécoise des infrastructures requises;
- d) que les engagements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, prévus au terme de la présente résolution, sont conditionnels à la conclusion d'une entente à long terme avec la Ville de Coaticook, et ce, à l'entière satisfaction de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, laquelle entente régira l'utilisation et le paiement des frais d'entretien du terrain dans son ensemble.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC20-4631 – Responsable de la sécurité de l'information (RSI) - Nomination

Considérant la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (LGRI), la *Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale* (DSIG), l'*Approche stratégique gouvernementale en sécurité de l'information* (ASGSI) et la volonté du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'améliorer la gestion de la sécurité de l'information;

Considérant les termes de la résolution CC18-4291 prévoyant la nomination d'un responsable de la sécurité de l'information (RSI) pour la région de l'Estrie;

Considérant la nécessité de procéder au remplacement de cette personne et de nommer un RSI pour la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur André Couture, il est résolu de nommer monsieur Luc Grandchamp, directeur du service de l'informatique, à titre de responsable de la sécurité de l'information pour la Commission scolaire des Hauts Cantons et d'en informer les instances concernées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport annuel 2018-2019 – Séance publique d'information

La secrétaire générale informe les membres de la tenue d'une séance publique afin de présenter le contenu du rapport annuel 2018-2019 de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, le tout conformément aux dispositions de l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*. Cette séance publique aura lieu le 25 février 2020 à 19 h 30 à la salle du conseil des commissaires, située au 162, avenue Saint-Jean Est à East Angus.

CC20-4632 – Conseil d'établissement – Nominations – Centre d'éducation des adultes de la CSHC

Considérant les dispositions des articles 102(3^o) et (5^o) et 103 de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la composition et à la détermination du nombre de représentants au conseil d'établissement;

Considérant la résolution CC05-1582 du conseil des commissaires déterminant à trois (3) le nombre de représentants des groupes socio-économiques et des groupes sociaux-communautaires et à trois (3) le nombre de représentants des entreprises au conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes de la CSHC;

Considérant les recommandations formulées par la direction du centre;

sur la proposition de madame Renée Montgrain, il est résolu :

- a) de nommer les personnes suivantes à titre de représentants des groupes socio-économiques et socio-communautaires :
 - Nancy Blanchette, coordonnatrice au Centre d'Action Bénévole du Haut-Saint-François
 - Sylvain Lessard, directeur général du Carrefour jeunesse-emploi du Haut-Saint-François
- b) de laisser vacants : un (1) poste pour la catégorie des groupes socio-économiques et socio-communautaires et trois (3) postes pour la catégorie des entreprises, vue l'impossibilité de combler ces postes pour le moment;
- c) de modifier, en conséquence, la résolution CC18-4198.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC20-4633 – Conseil d'établissement – Nominations – Maison familiale rurale du Granit

Considérant les dispositions des articles 102(3^o) et (5^o) et 103 de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la composition et à la détermination du nombre de représentants au conseil d'établissement;

Considérant la résolution CC10-2471 du conseil des commissaires déterminant à deux (2) le nombre de représentants des groupes socio-économiques et des groupes sociaux-communautaires et à deux (2) le nombre de représentants des entreprises au conseil d'établissement de la Maison familiale rurale du Granit;

Considérant les recommandations formulées par la direction du centre;

sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu :

- a) de nommer les personnes suivantes à titre de représentants des groupes socio-économiques et socio-communautaires :
 - André Campeau, Coopérative de solidarité en formation et développement rural du Granit
 - Véronique Poirier, Ferme Des Roy Ste-Cécile Inc.
- b) de nommer les personnes suivantes à titre de représentants des entreprises :
 - Jacques Alain Isabel, Coopérative de solidarité en formation et développement rural du Granit
 - Serge Lapointe, UPA-Estrie
- c) de modifier, en conséquence, la résolution CC18-4199.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC20-4634 – Conseil d'établissement – Nominations – Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA

Considérant les dispositions des articles 102(3^o) et (5^o) et 103 de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la composition et à la détermination du nombre de représentants au conseil d'établissement;

Considérant la résolution CC00-577 du conseil des commissaires déterminant à deux (2) le nombre de représentants des groupes socio-économiques et des groupes sociaux-communautaires et à trois (3) le nombre de représentants des entreprises au conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA;

Considérant les recommandations formulées par la direction du centre;

sur la proposition de madame Patricia Sévigny, il est résolu :

- a) de nommer la personne suivante à titre de représentant des groupes socio-économiques et socio-communautaires :
 - Steve Proulx, Carrefour jeunesse-emploi - Coaticook
- b) de nommer la personne suivante à titre de représentante des entreprises :
 - Josianne Francoeur, Aux mille et une fleurs
- a) de laisser vacants : un (1) poste pour la catégorie des groupes socio-économiques et socio-communautaires et deux (2) postes pour la catégorie des entreprises, vue l'impossibilité de combler ces postes pour le moment;
- c) de modifier, en conséquence, la résolution CC18-4200.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC20-4635 – Conseil d'établissement – Nominations – Centre de formation professionnelle Le Granit

Considérant les dispositions des articles 102(3^o) et (5^o) et 103 de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la composition et à la détermination du nombre de représentants au conseil d'établissement;

Considérant la résolution CC98-109 du conseil des commissaires déterminant à deux (2) le nombre de représentants des groupes socio-économiques et des groupes sociaux-communautaires et à deux (2) le nombre de représentants des entreprises au conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Le Granit;

Considérant les recommandations formulées par la direction du centre;

sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu :

- b) de nommer la personne suivante à titre de représentant des groupes socio-économiques et socio-communautaires :
 - Nicolas Fournier, Aménagement forestier coopératif des Appalaches
- c) de nommer les personnes suivantes à titre de représentants des entreprises :
 - Michel Gosselin, Nixo Experts-Conseils
 - Catherine Dallaire, Garage F.R. Dallaire inc.
- d) de laisser vacant un (1) poste pour la catégorie des groupes socio-économiques et socio-communautaires, vue l'impossibilité de combler ce poste pour le moment;
- e) de modifier, en conséquence, la résolution CC19-4439.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Compte rendu de la rencontre du comité de vérification du 5 novembre 2019

Le compte rendu de la rencontre du comité de vérification du 5 novembre 2019 est produit à titre d'information.

La vice-présidente résume les orientations proposées par le comité chargé de l'organisation de la soirée de l'Ordre du mérite scolaire et valide la position des membres à ce sujet. Les membres se disent en accord avec les orientations proposées.

CC20-4636 – Ordre du mérite scolaire

Considérant la soirée de l'Ordre du mérite scolaire qui aura lieu d'ici la fin de l'année scolaire où des distinctions seront remises à des cadres et des commissaires francophones de l'Estrie;

Considérant l'intérêt de la Commission scolaire des Hauts-Cantons de soumettre les candidatures de messieurs Yves Gilbert, président, Simon Morin, commissaire et Kevin Roy, commissaire-parent (primaire), en vue de la remise des prix dans le cadre de la soirée de l'Ordre du mérite scolaire qui aura lieu d'ici la fin de l'année scolaire;

sur la proposition de madame Colette Lamy, il est résolu de soumettre les candidatures de messieurs Yves Gilbert, président, Simon Morin, commissaire et Kevin Roy, commissaire-parent (primaire), en vue de la remise des prix dans le cadre de la soirée de l'Ordre du mérite scolaire qui aura lieu d'ici la fin de l'année scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Félicitations / Remerciements

- Madame Karina Bilodeau, enseignante à l'école Louis-Saint-Laurent ainsi qu'à tous ses collègues s'étant impliqués dans l'organisation d'une pièce de théâtre, présentée par les Lionceaux de Compton, dans le cadre de la *Fête de Noël au village de Compton*.
- Aux membres du comité de mobilisation de l'école Louis-Saint-Laurent de Compton s'étant impliqués dans diverses activités de levée de fonds, au profit du Pavillon Notre-Dame-des-Prés, dont la vente de brosses à dents et l'organisation d'une soirée pour l'Halloween.
- Aux membres du conseil d'établissement de l'école Louis-Saint-Laurent ainsi que le Verger Ferland s'étant impliqués dans la campagne de financement (vente de sapins de Noël), au profit de l'école.
- Madame Sylvie Lemonde ainsi qu'à son équipe de bénévoles pour les ateliers de lecture offerts aux élèves de maternelle.

Retour des représentations

Le président fait état de ses différentes représentations à titre de président pour la période du 17 décembre 2019 jusqu'à ce jour.

Le rapport annuel du Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) est déposé aux membres pour information, lequel est joint en annexe CC410-2019-2020-709 du présent procès-verbal.

Comité de parents

Le procès-verbal de la séance du comité de parents du 18 novembre 2019 est produit à titre d'information.

Période de questions réservée au public

N/A.

Correspondance

De certains organismes du territoire

CC20-4637 – Chambre de commerce du Haut-Saint-François – Renouvellement d'adhésion

Considérant la correspondance reçue de la Chambre de commerce du Haut-Saint-François quant au renouvellement de l'adhésion annuelle de la Commission scolaire des Hauts-Cantons à cet organisme;

Considérant l'intention de la Commission scolaire des Hauts-Cantons de maintenir son adhésion à cet organisme;

sur la proposition de madame Colette Lamy, il est résolu de renouveler l'adhésion de la Commission scolaire des Hauts-Cantons à la Chambre de commerce du Haut-Saint-François, pour un montant de 258.69 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC20-4638 – Chambre de commerce et d'industrie de la Région de Coaticook – Souper du maire – 29 janvier 2020

Considérant l'invitation reçue de la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook pour participer au souper du maire qui se tiendra le 29 janvier 2020, sur la proposition de madame Colette Lamy, il est résolu de ratifier l'achat de 1 billet pour participer à cette soirée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Place aux jeunes du Granit – Lettre de remerciement

Une lettre de remerciement reçue de Place aux jeunes du Granit est déposée aux membres pour leur information.

Date et heure de la prochaine séance

Le mardi 25 février 2020 à 19 h 30.

CC20-4639 - Levée de la séance

À 20 h 40, sur la proposition de monsieur Simon Morin, la séance ordinaire est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Martial Gaudreau, directeur général

Madame Annie Garon, secrétaire générale